

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE (17)

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – HABITAT

LISTE DES SERVITUDES PAR COMMUNE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat,
prescrite le 16 décembre 2015.



DOSSIER APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 19 MAI 2021

Vu pour être annexé à la délibération,
Monsieur le Président

Commune d'Andilly

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 22 août 2018



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel – Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau primaire du bassin versant du Curé	AP 03/04/1985	DDTM 17
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I3	Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz	Zone d'effets de la canalisation : Dompierre-sur-mer_Andilly DN 100 (2655 m)	AP 29/01/2018	GRT Gaz
		Zone d'effets de la canalisation : BRT Andilly DN 50 (7m)		
		Zone d'effets de la canalisation : BRT L'île D'Elle CI DN100 (419 m)		
		Zone d'effets de la canalisation : BRT L'île D'Elle CI DN100 (2585 m)		
I4 électricité	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – HT 2 x 90 KV Beaulieu / Marans		ERDF RTE
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement	Canalisation de rejet des eaux traitées de la station d'épuration	AP 18/07/2011	Syndicat inter-communal d'assainissement
		Barrage de Mervent et Le Lay		
Communications – Cours d'eau				
EL3	Servitude de halage et de marchepied	Canal de Marans – servitude de marchepied et de halage	Art. L. 2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques	CD 17
Communications – Voies ferrées et aérotrains				
T1	Servitude relative aux voies ferrées	Chemins de fer : Ligne 530000 de Nantes à Saintes	Articles L. 2231-1 à L. 2231-9 du code des transports	SNCF
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC - SNIA
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Cimetière : Rue du Château Musset	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune d'Angliers

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 09 octobre 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel - Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau primaire du bassin versant du Curé	AP 03/04/1985	DDTM17
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Granzay		RTE
Communications – Réseau routier				
EL11	Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomérations	RN 11 Route Express	Décret 01/10/1991	DIRA
Communications – Circulation aérienne				
T4	Servitude aéronautique de balisage	Aérodrome La Rochelle/Ile de Ré	Article 6351-6 du code des transports	DGAC - SNIA
T5	Servitude aéronautique de dégagement	Aérodrome La Rochelle/Ile de Ré	AM 13/03/2003	DGAC - SNIA
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC - SNIA
Télécommunications				
PT1	Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Zone de protection autour du centre radioélectrique de Longèves (Le Peu)	Décret 09/09/2015	Ministère de l'Intérieur SGAMI SUD OUEST
PT2	Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	Liaison hertzienne – zone spéciale de dégagement entre les stations de La Rochelle (169 Boulevard André Sautel) et le Courçon (Fief Breuillet)	Décret 18/10/1989	France Télécom
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Cimetière : Route de la Commanderie	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Benon

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 23 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel - Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau secondaire du bassin versant du Curé	AP 21/11/1989	DDTM 17
AS1	Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Périmètre de protection éloignée du captage « Les Rivières, commune d'Anais	AP 09/09/2008	ARS
		Périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée du forage « Les Carnes », commune de Benon	AP 09/12/2002	
Patrimoine culturel – Monuments historiques				
AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Ancienne abbaye de la Grâce-Dieu, Vestiges du XIIIème siècle de la salle capitulaire ; façades et toitures grand bâtiment du XVIIIème siècle (commune de Benon) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques	A 05/03/1965	STAP
		Ancienne Abbaye de la Grâce-Dieu, le grand bâtiment orienté Est-Ouest, en totalité, situé sur la parcelle n° 48. La maison abbatiale, en totalité, située sur la parcelle n° 336. Le pigeonnier (fuite) à l'Ouest en totalité, situé sur la parcelle n° 337 (Commune de Benon) – Immeuble inscrit au titre des monuments historiques	APR 21/09/1990	
		Tumulus B et C de l'ensemble funéraire de Champ-Châlon (Commune de Benon) _ Immeuble classé au titre des monuments historiques	AM 06/08/1992	
AC1	Abords des monuments historiques	Périmètre de protection de 500 m autour de l'Ancienne abbaye de la Grâce-Dieu, Vestiges du XIIIème siècle de la salle capitulaire ; façades et toitures grand bâtiment du XVIIIème siècle (commune de Benon) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 05/03/1965	Art. L. 621-30 du code du patrimoine	STAP
		Périmètre de protection de 500 m autour de l'Ancienne abbaye de la Grâce-Dieu, Le grand bâtiment orienté Est-Ouest, en totalité, situé sur la parcelle n°48. La maison abbatiale, en totalité, située sur la parcelle n°336. Le pigeonnier (fuite) à l'Ouest, en totalité, situé sur la parcelle n°337 (commune de Benon) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 21/09/1990		
		Périmètre de protection de 500 m autour du Tumulus B et C de l'ensemble funéraire de Champ-Châlon (commune de Benon) – immeuble classé au titre des monuments historiques par arrêté ministériel du 06/08/1992		
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Communications – Réseau routier				
EL11	Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomérations	RN 11 Route Express	Décret 01/10/1991	DIRA
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC — SNIA
Télécommunications				

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
PT1	Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Zones de protection et de garde autour du centre émetteur-récepteur de Courçon (central téléphonique)	Décret 16/08/1989	France Télécom
PT2	Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	Liaison hertzienne – zone secondaire de dégagement de la station de Courçon (Fief Breuillet) entre les stations de La Rochelle (169 Boulevard André Sautel) et Courçon (Fief Breuillet)	Décret 18/10/1989	France Télécom
		Liaison hertzienne – zone spéciale de dégagement entre les stations de La Rochelle (169 Boulevard André Sautel) et Courçon (Fief Breuillet)		France Télécom
PT3	Servitude attachée aux réseaux de télécommunications	Câble F 403 entre Niort et La Rochelle avec dérivation sur Rochefort	AP 05/05/1986	France Télécom
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière : Chemin de Gueuillou	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Charron

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 15 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel – Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau primaire du bassin versant du Curé	AP 03/04/1985	DDTM 17
Patrimoine naturel – Réserves naturelles et parcs nationaux				
AC3	Réserve naturelle	Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon	Décret 99-557 02/07/1999	DREAL
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – HT 90 KV Beaulieu / Luçon Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Sirmière		RTE
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	feeder d'adduction d'eau potable Le Lay / la Rochelle		DDTM 17
Communications – Cours d'eau				
EL3	Servitude de halage et de marchepied	Sèvre Niortaise – servitude de marchepied et de halage	Art. L. 2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques	DDTM 17
		Canal de Marans – servitude de marchepied et de halage		CD 17
Communications – Voies ferrées et aérotrains				
T1	Servitude relative aux voies ferrées	Chemins de fer : Ligne 530000 de Nantes à Saintes	Articles L. 2231-1 à L. 2231-9 du code des transports	SNCF
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière : Rue Paul Bourgeon	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Courçon

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 17 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine culturel – Monuments historiques				
AC1	Abords des monuments historiques	Périmètre de protection de 500 m autour du Tumulus B et C de l'ensemble funéraire de Champ-Châlon (commune de Benon) – immeuble classé au titre des monuments historiques par arrêté ministériel du 06/08/1992	Art. L. 621-30 du code du patrimoine	STAP
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Granzay		RTE
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Télécommunications				
PT1	Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Zone de protection et de garde autour du centre émetteur-réception de Courçon (Central téléphonique)	Décret 16/08/1989	France télécom
PT2	Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	Liaison hertzienne – zone secondaire de dégagement de la station de Courçon (Fief Breuillet) entre les stations de La Rochelle (169 Boulevard André Sautel) et Courçon (Fief Breuillet)	Décret 18/10/1989	France télécom
		Liaison hertzienne – zone spéciale de dégagement entre les stations de La Rochelle (169 Boulevard André Sautel) et de Courçon (Fief Breuillet)	Décret 18/10/1989	France télécom
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière : ruelle des Bas Jardins	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Cramchaban

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 17 mai 2019

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Date de l'acte instituant la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Communications – Réseau routier				
EL11	Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomérations	Route nationale 11	Décret 01/10/1991	DIRA
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article L. 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Télécommunications				
PT3	Servitude attachée aux réseaux de télécommunications	Câble F 403 entre Niort et La Rochelle avec dérivation sur Rochefort	AP 05/05/1986	France Télécom

Commune de Ferrières

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 17 mai 2019

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel – Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau secondaire du bassin versant du Curé	AP 21/11/1989	DDTM 17
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Communications – Réseau routier				
EL11	Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomérations	R. N. 11 (Autoroute A810)	Décret 07/08/2002	DIRA
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Télécommunications				
PT1	Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Zone de protection autour du centre émetteur-récepteur de Courçon (Central téléphonique)	Décret 16/08/1989	France télécom
PT2	Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	Liaison hertzienne – zone spéciale de dégagement entre les stations de La Rochelle (169 Boulevard André Sautel) et de Courçon (Fief Breuillet)	Décret 18/10/1989	France télécom

Commune de La Grève sur le Mignon

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 20 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine culturel – Monuments historiques				
AC1	Abords des monuments historiques	Périmètre de protection de 500 m autour de la grille en fer forgé fermant la cour du logis du Château de Beaulieu (commune de La Laigne) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 02/03/1993	Art. L. 621-30 du code du patrimoine	STAP
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Granzay		RTE
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Télécommunications				
PT1	Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Zone de protection autour du centre émetteur-récepteur de Courçon (Central téléphonique)	DT 16/08/1989	France Telecom
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de La Laigne

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 23 mai 2019

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine culturel – Monuments historiques				
AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Grille en fer forgé fermant la cour du logis du Château de Beaulieu (commune de La Laigne) – immeuble inscrit aux monuments historiques	APR 02/03/1993	STAP
AC1	Abords des monuments historiques	Périmètre de protection de 500 m autour de la grille en fer forgé fermant la cour du logis du Château de Beaulieu (commune de La Laigne) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 02/03/1993	Art. L. 621-30 du code du patrimoine	STAP
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Communications – Réseau routier				
EL11	Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomérations	RN 11 Route express	DT 01/10/1991	DIRA
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC - SNIA
Télécommunications				
PT3	Servitude attachée aux réseaux de télécommunications	Câble F 403 entre Niort et La Rochelle avec dérivation sur Rochefort	AP 05/05/1986	France Télécom
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière : rue de l'Aunis	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de La Ronde

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 22 mai 2019



Présomption de SUP : acte non détenu par la DDTM

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine culturel – Monuments naturels et sites				
AC2	Servitude relative aux sites inscrits et classés	Marais Mouillé Poitevin	Décret 09/05/2003	STAP-DREAL
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Communications – Cours d'eau				
EL3	Servitude de halage et de marchepied	Sèvre Niortaise – servitude de marchepied et de halage	Art. L. 2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques	DDTM 17 CG 17
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC - SNIA
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière : Rue de la Chaise	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Le Gué d'Alléré

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 21 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel - Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau secondaire du bassin versant du Curé	AP 21/11/1989	DDTM 17
AS1	Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Périmètres de protection rapprochée et éloignée du captage Anais « Les Rivières » (commune d'Anais)	AP 09/09/2008	ARS
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Barrage de Mervent et Le Lay : aménée d'eau potable		
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetière				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière rue du Tilleul	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Longèves

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 21 mai 2019



Présomption de SUP : acte non détenu par la DDTM

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel – Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau primaire du bassin versant du Curé	AP 03/04/1985	DDTM 17
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Granzay		RTE
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Canalisation publique d'eau		
Communications – Réseau routier				
EL11	Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomérations	RN 11 – Route Express	Décret 01/10/1991	DIRA CG17
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Télécommunications				
PT1	Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Zones de protection et de garde autour du centre radioélectrique de Longèves (Le Peu)	Décret 09/09/2015	SGAMI-SUD- OUEST
PT2	Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	Liaison hertzienne – zone spéciale de dégagement entre les stations de Saint-Xandre (La Ribotelière) et de Longèves (Le Peu)	Décret 09/09/2015	SGAMI-SUD- OUEST

Commune de Marans

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 21 mai 2019



Présomption de SUP : acte non détenu par la DDTM

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine culturel – Monuments historiques				
AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Ruines du clocher de l'ancienne église (commune de Marans) – immeuble classé au titre des monuments historiques	AM 10/11/1921	STAP
Patrimoine culturel – patrimoine architectural et urbain				
AC4	Zone de protection du patrimoine architectural et urbain	zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	24/07/2002	STAP
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I3	Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz	Zone d'effets de la canalisation : BRT Marans DN 160 (4 m)	AP 29/01/2018	GRT Gaz
		Zone d'effets de la canalisation : BRT Marans DN 160 (5 m)		
		Zone d'effets de la canalisation : BRT L'île d'Elle CI DN (6750 m)		
		Zone d'effets de l'installation : Marans		
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de distribution d'énergie électrique – HT 90 KV Beaulieu / Marans – Ile d'Elle / Marans		RTE
		Ligne de distribution d'énergie électrique – HT 90 KV Ile d'Elle / Marans		
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Canalisation publique d'eau		
Communications - Cours d'eau				
EL3	Servitude de halage et de marchepied	Sèvre Niortaise – servitude de marchepied et de halage	Art. L. 2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques	DDTM 17 CG 17
		Canal de Marans – servitude de marchepied et de halage		
Communications – Voies ferrées et aérotrains				
T1	Servitude relative aux voies ferrées	Chemins de fer : Ligne 530000 de Nantes à Saintes	Articles L. 2231-1 à L. 2231-9 du code des transports	SNCF
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC - SNIA
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Sécurité publique				
PM3	Plan de prévention des risques technologiques	Etablissements SIMAFEX	AP 21/12/2012	DDTM 17

Commune de Nuillé d'Aunis

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 22 mai 2019



Présomption de SUP : acte non détenu par la DDTM

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel – Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau primaire du bassin versant du Curé	AP 03/04/1985	DDTM 17
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Granzay		RTE
Canalisations - Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Canalisation publique d'eau		DDTM 17
Communications – Réseau routier				
EL11	Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomérations	RN 11 déviation d'agglomération	DT 01/10/1991	DIRA
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière : Chemin du cimetière	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Saint-Cyr-du-Doret

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 22 mai 2019



Présomption de SUP : acte non détenu par la DDTM

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Granzay		RTE
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Télécommunications				
PT1	Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Zone de protection autour du centre émetteur-réception de Courçon (Central téléphonique)	Décret 16/08/1989	France télécom

Commune de Saint Jean-De-Liversay

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 22 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Granzay		RTE
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Canalisations publiques d'eau : Barrage de Mervent et Le Lay		
Communications – Cours d'eau				
EL3	Servitude de halage et de marchepied	Sèvre Niortaise : servitude de halage et de marchepied	Art. L. 2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques	DDTM 17
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article L. 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Saint-Ouen d'Aunis

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 22 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine culturel – Monuments historiques				
AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Motte castrale du Breuil Bertin : ensemble des vestiges (commune de Saint-Ouen d'Aunis) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques	APR 19/04/1989	STAP
AC1	Abords des monuments historiques	Périmètre de protection modifié autour de la motte castrale du Breuil Bertin : ensemble des vestiges (commune de Saint-Ouen-d'Aunis) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 19/04/1989	Art. L. 621-30 du code du patrimoine	STAP
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Granzay		RTE
I3	Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz	Zone d'effets de la canalisation : Dompierre-sur-Mer_Andilly DN 100 (2327 m)	AP 29/01/2018	GRT Gaz
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Adduction d'eau potable La Motte/le Moindreau		
Communications – Cours d'eau				
EL3	Servitude de halage et de marchepied	Canal de Marans – servitude de marchepied et de halage	Art. L. 2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques	DDTM 17
Communications – Voies ferrées et aérotrains				
T1	Servitude relative aux voies ferrées	Chemins de fer : Ligne 530000 de Nantes à Saintes	Articles L. 2231-1 à L. 2231-9 du code des transports	SNCF
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Télécommunications				
PT2	Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	Liaison hertzienne – zone de dégagement entre les stations de Saint-Xandre (La Ribotelière) et de Longèves (Le Peu)	Décret 09/09/2015	SGAMI-SUD-OUEST

Commune de Saint-Sauveur d'Aunis

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 23 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine naturel – Eaux				
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	Berges du réseau primaire du bassin versant du Curé	AP 03/04/1985	DDTM 17
		Berges du réseau secondaire du bassin versant du Curé	AP 21/11/1989	DDTM 17
Patrimoine culturel – Monuments historiques				
AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Eglise de la Transfiguration (commune de Saint-Sauveur d'Aunis) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques	AM 27/02/1925	STAP
AC1	Abords des monuments historiques	Périmètre de protection modifiée de l'Église de la Transfiguration (commune de Saint-Sauveur-d'Aunis) – immeuble inscrit au titre des monuments historiques par arrêté ministériel du 27/02/1925	Art. L. 621-30 du code du patrimoine	STAP
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Barrage de Mervent et Le Lay – amenée d'eau potable		DDTM 17
Communications – Réseau routier				
EL11	Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération	RN 11 – Route express	Décret 01/10/1991	DIRA
Communications – Circulation aérienne				
T4	Servitude aéronautique de balisage	Aérodrome La Rochelle/Ile de Ré	Article L.6351-6 du code des transports	DGAC – SNIA
T5	Servitude aéronautique de dégagement	Aérodrome La Rochelle/Ile de Ré	AM 13/03/2003	DGAC – SNIA
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA
Télécommunications				
PT2	Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	Liaison hertzienne – zone spéciale de dégagement entre les stations de La Rochelle (169 Boulevard André Sautel) et de Courçon (Fief Breuillet)	Décret 18/10/1989	France Télécom
Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques				
Salubrité publique – Cimetières				
INT1	Servitude instituée au voisinage des cimetières	Voisinage du cimetière : rue du Champ de Sue	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales	Commune

Commune de Taugon

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 23 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à la conservation du patrimoine				
Patrimoine culturel - Monuments naturels et sites				
AC2	Servitude relative aux sites inscrits et classés	Site du Marais Mouillé Poitevin – immeuble en site classé	Décret 09/05/2003	STAP-DREAL
Canalisations - Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Barrage de Mervent et Le Lay – amenée d'eau potable		
Communications – Cours d'eau				
EL3	Servitude de halage et de marchepied	Sèvre Niortaise – servitude de marchepied et de halage	Art. L. 2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques	DDTM 17
Communications - Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article 6352-1 du code des transports	DGAC - SNIA

Commune de Villedoux

Liste des servitudes d'utilité publique

État des éléments connus à UARDD au 23 mai 2019



Case grisée = Présomption de SUP (acte non détenu par la DDTM)

Code	Catégorie de servitude	Générateur de la servitude	Institution de la servitude	Service gestionnaire
Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements				
Énergie – Électricité et gaz				
I4	Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Ligne de transport d'énergie électrique – THT 225 KV Beaulieu / Sirmière		RTE
		Ligne de transport d'énergie électrique – HT 90 KV Beaulieu – Marans		
		Ligne de transport d'énergie électrique – HT 90 KV Beaulieu – Luçon		
Canalisations – Eaux et assainissement				
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Canalisation publique d'eau		
Communications – Cours d'eau				
EL3	Servitude de halage et de marchepied	Canal de Marans – servitude de marchepied et de halage	Art. L. 2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques	DDTM 17 CG 17
Communications – Voies ferrées et aérotrains				
T1	Servitude relative aux voies ferrées	Chemins de fer : Ligne 530000 de Nantes à Saintes	Articles L. 2231-1 à L. 2231-9 du code des transports	SNCF
Communications – Circulation aérienne				
T7	Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Circulation aérienne – servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement	Article L. 6352-1 du code des transports	DGAC – SNIA